



OFFRE D'EMPLOI EMPLOYÉ DE VOIRIE ET DE DÉNEIGEMENT Poste régulier, à temps plein, 12 mois/année

Entrée en fonction immédiatement.

À titre d'employé municipal sous la supervision du maire et de la directrice générale, vous serez responsable en compagnie d'un collègue d'accomplir les tâches suivantes :

- ✓ Effectuer les travaux de voirie tout au long de l'année (rechargement, fossés, nivelage, déneigement, etc);
- ✓ Compléter les rapports d'opération de déneigement du MTQ;
- ✓ Réaliser l'entretien des routes, surveiller l'état des ponts et cours d'eau situés sur le territoire de la municipalité;
- ✓ Entretien des équipements roulants;
- ✓ Effectuer des travaux de maintenance et de réparation des infrastructures et bâtiments municipaux;
- ✓ Autres tâches connexes, exemples : Tondre la pelouse, arroser les jardinières, entretenir le parc, etc.

Pour combler le poste, vous devrez avoir les **qualifications** suivantes :

- ✓ Permis de conduite, classe 3 ou plus, avec bon dossier de conduite;
- ✓ Expérience obligatoire comme opérateur de camion de déneigement;
- ✓ Expérience pour la conduite de machinerie lourde (excavatrice, niveleuse, camion etc.);
- ✓ Habilités en mécanique et en soudure;
- ✓ Motivé pour le travail en équipe;
- ✓ Autonomie, débrouillardise et sens de l'organisation.

Salaire avantageux en fonction de l'expérience. Régime de retraite avec une contribution de l'employeur. Environnement de travail sain. Budget pour achat d'outils. Garage, camion et camionnette récents et propres.

Faites parvenir votre C.V. à : info@val-racine.com